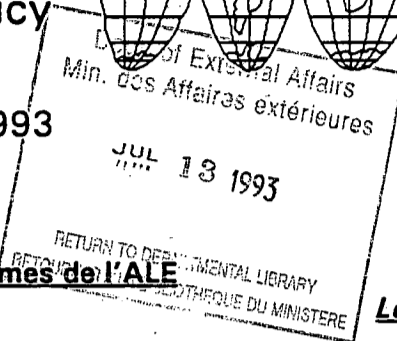
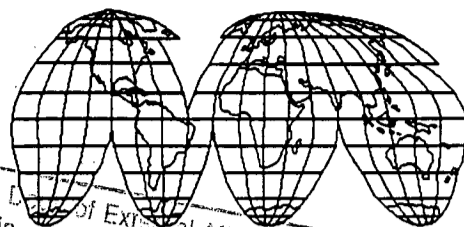




Le commerce et  
la politique étrangère  
cette semaine.

This Week  
in Trade and  
Foreign Policy

du 24 juin au 7 juillet 1993



## Communiqués

**La troisième série de réductions tarifaires accélérées aux termes de l'ALE a été mise en application le 1<sup>er</sup> juillet**

**Le 5 juillet 1993, n° 141**

L'honorable Tom Hockin, ministre du Commerce extérieur, et l'honorable Gilles Loiselle, ministre des Finances, ont annoncé que la troisième série d'élimination accélérée de certains droits de douane canadiens et américains a été mise en application le 1<sup>er</sup> juillet 1993. Cette série d'élimination accélérée des droits de douane prévus dans l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE) couvre plus de 300 produits de chaque pays représentant environ 1 milliard de dollars en échanges bilatéraux. Parmi les produits qui intéressent plus particulièrement les exportateurs canadiens, on retrouve les pièces de moteur, les tissus en denim, certaines boissons alcoolisées, les filés et les fibres discontinues. «Les sociétés canadiennes et américaines ont réagi très positivement à l'élimination accélérée des droits de douane prévus dans l'ALE, a déclaré le ministre Hockin. Le fait qu'elles acceptent de réduire les droits de douane plus vite que ce qui est prévu dans l'ALE montre leur vif intérêt à améliorer la compétitivité de leurs industries.»

**Le Canada se réjouit de la percée dans les négociations concernant Haïti**

**Le 4 juillet 1993, n° 140**

Le ministre des Affaires extérieures, M. Perrin Beatty, se réjouit du fait que l'entente conclue à New York hier visant le retour de la démocratie en Haïti constituait une véritable percée dans les négociations menées sous l'égide du Représentant spécial des Nations Unies et de l'Organisation des États américains pour Haïti, M. Dante Caputo. «Le Canada participe depuis longtemps à la recherche d'une solution à la crise d'Haïti et aux efforts pour que son Président démocratiquement élu, M. Jean-Bertrand Aristide, puisse reprendre l'exercice de sa charge, a dit M. Beatty. Cette entente ouvre enfin la voie à son retour, à la création d'une force policière civile et à la remise sur pied de l'économie dévastée de l'île. M. Caputo mérite nos éloges pour la détermination et la persévérance dont il a fait preuve dans la conduite de ces négociations».

**M. Beatty se réjouit de l'avancement des négociations en Afrique du Sud**

**Le 2 juillet 1993, n° 139**

Le ministre des Affaires extérieures, M. Perrin Beatty, s'est réjoui de la décision prise par le Forum multipartite de négociation, de tenir les premières élections non raciales en Afrique du Sud le 27 avril 1994. Les parties travaillent maintenant à la formation d'un conseil exécutif multiracial de transition ainsi qu'à l'établissement de la structure et des principes que devra respecter le gouvernement élu en 1994. «L'établissement d'une date pour les élections est une étape cruciale des négociations constitutionnelles en Afrique du Sud, a déclaré M. Beatty. Nous incitons toutes les parties à agir rapidement, et dans un esprit de compromis, pour régler les questions laissées en suspens. Lorsqu'il y aura une entente ou si les parties devaient en faire la demande, le Canada réagira positivement et lèvera les sanctions économiques.» Les sanctions canadiennes contre l'Afrique du Sud seront levées conformément à la politique adoptée à la dernière réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, en octobre 1991, sur la recommandation du Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe, que le Canada préside depuis son établissement en 1987.

**Un Canadien à la tête de la mission d'observation des Nations Unies en Ouganda et au Rwanda**

**Le 2 juillet 1993, n° 138**

Le ministre des Affaires extérieures, et le ministre de la Défense nationale, l'honorable Tom Siddon, ont annoncé que le Canada avait répondu favorablement à la demande du Secrétaire général des Nations Unies, voulant qu'un Canadien dirige la Mission d'observation des Nations Unies en Ouganda et au Rwanda (MONUOR). Le brigadier général des Forces armées canadiennes, Roméo Dallaire, agira comme Observateur militaire en chef de la nouvelle opération des Nations Unies. Il supervisera une équipe internationale composée de 81 observateurs militaires ainsi que des employés de soutien civils d'origine internationale aussi bien que locale. La MONUOR a pour mandat de s'assurer qu'aucune fourniture militaire destinée au Front patriotique rwandais ne traverse la frontière entre l'Ouganda et le Rwanda. «Des dizaines de milliers de personnes ont été tuées et près d'un million d'autres ont été déplacées en raison de la guerre civile au Rwanda, a pour sa part indiqué M. Beatty. Le Canada est heureux d'apporter cette importante contribution aux efforts déployés par la MONUOR pour mettre un terme à cette tragédie.» Basée en Ouganda, la MONUOR est investie d'un mandat initial de six mois.